

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 avril 2003, le Centre Arabe pour l'Education au Droit International Humanitaire et aux Droits Humains (ACIHL), en partenariat avec l'Université d'été des Droits de l'Homme de Genève et Agir ensemble pour les Droits de l'Homme, ont organisé, au Palais des Nations à Genève, une table ronde portant sur la « modernisation de la Charte arabe des Droits de l'Homme de 1994 ».

A cette manifestation sont intervenus le président de ACIHL, le **Docteur Mohammed Amin AL-MIDANI**, son directeur exécutif, le **Docteur Boudjellal BETTAHAR**, le directeur de l'Université d'été de Genève, **Mr Robert TROCME**, et le coordinateur de projets à Agir ensemble pour les Droits de l'Homme, **Mr Dominique SEVET**. Nous ont aussi honoré de leur participation **Mme RISHMAWI**, représentante du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme et son excellence **Mr. Saad ALFAFARGI**, Ambassadeur de la Ligue des Etats Arabes à Genève.

Un certain nombre de représentants, des ambassadeurs, trente cinq organisations gouvernementales et non gouvernementales, plusieurs missions diplomatiques, ainsi que plusieurs experts et personnalités ont su répondre positivement à l'invitation de ACIHL. La table ronde étant publique, d'autres participants se sont joints à cette initiative.

Le 16 avril à 10 heures, ACIHL a organisé une conférence de presse aux Nations Unies qui a regroupé plusieurs médias arabes et internationaux. L'objectif de cette conférence de presse était de montrer l'importance de faire doter la région arabe d'un système régional de protection des Droits de l'Homme et attirer l'attention sur la situation juridique des Droits de l'Homme dans le monde arabe.

Le même jour à 11 heures, s'est tenu une réunion privée à huis clos pour dégager une stratégie de suivi du processus de modernisation de la Charte arabe. La réunion privée a regroupé, en plus de ACIHL, l'Université d'été de Genève, Agir ensemble pour les Droits de l'Homme, la Commission internationale des juristes (CIJ), la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), l'association de prévention de la torture (APT), l'Ecole Instruments de la Paix, un observateur du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme et un observateur du bureau de liaison avec les organisations non gouvernementales aux Nations Unies.

De cette réunion en est résultée un projet de déclaration sur la modernisation de la Charte arabe, qui sera soumis à la signature des organisations non gouvernementales et organisations internationales, et qui prévoit un comité de suivi au niveau international. Il a également été question d'organiser une conférence au Caire le 23 juin, le jour de la réunion de la Commission arabe permanente des Droits de l'Homme. ACIHL a été informé de la création d'un comité d'experts arabes chargé d'assister la Ligue des Etats Arabes dans la modernisation de la Charte arabe des Droits de l'Homme.

Grâce aux efforts de ACIHL et ses contacts avec le sponsor de cette résolution et les différentes délégations arabes, il a été intégré dans la résolution de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies sur les mécanismes nationaux et régionaux de protection des Droits de l'Homme un paragraphe sur les résolutions prises par la Ligue des Etats Arabes pour moderniser la Charte arabe des Droits de l'Homme et encourager les initiatives des organisations non gouvernementales arabes allant dans ce sens.